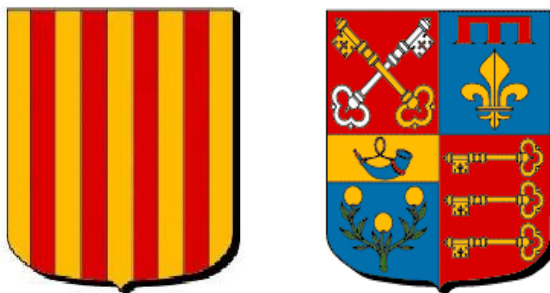




La Provence

Lubéron - Comtat Venaissin – Mont Ventoux



Du mercredi 13 au dimanche 17 mai 2020

Trois jours pour découvrir les villages perchés, les vergers d'oliviers, de cerisiers et d'amandiers, les champs de lavande, les terres d'ocres, L'Isle-sur-la Sorgue et ses antiquaires, le Mont Ventoux, les dentelles de Montmirail...

Mercredi 13 mai

Nous nous retrouverons à partir de 16h00 à proximité de Gordes, l'un des plus célèbres villages perchés de Provence. Nous séjurerons les 4 nuits dans le même hôtel où nous dînerons tous les soirs :

Hôtel de charme CARCARILLE* et Maître restaurateur (guide des saveurs Michelin 2019)**

D2 - Les Gervais – 84220 Gordes téléphone 04 90 72 05 74

www.carcarille.com

Jeudi 14 mai

Nous commencerons par la visite du musée de la lavande et sa collection d'alambics puis ce sera le Luberon et les villages perchés : Ménerbes, Lacoste, Bonnieux... Nous déjeunerons au Moulin de Lourmarin, un moulin à l'architecture superbe, reconverti en hôtel et restaurant.



Après déjeuner, chacun pourra déambuler à sa convenance dans les rues et ruelles de Lourmarin animées par de nombreux artisans d'art. Le parcours nous amènera ensuite vers les sites d'ocre : le Colorado provençal puis Roussillon où nous nous arrêterons pour une visite libre.

Vendredi 15 mai

Nous débuterons la matinée par la visite guidée de la lustrerie MATHIEU, de renommée internationale, avant de traverser le Comtat Venaissin pour rejoindre le Mont Ventoux, dont la route d'accès au sommet aura été ré-ouverte à la

circulation le matin même. Nous déjeunerons à proximité de ce « Géant de Provence ».

Après ce périple campagne et montagne, nous marcherons à la découverte de la Fontaine de Vaucluse dont nul ne peut présager du niveau d'eau que nous y découvrirons et nous ferons une visite commentée de la fabrique de parchemin.



Samedi 16 mai

Après l'abbaye de Sénanque et le village de Venasque perché sur une langue rocheuse, nous parcourerons les dentelles de Montmirail avec le surprenant rocher de La Roque Alric et le village perché du Barroux, surplombé par son imposant château.

Nous déjeunerons à Saint Didier, petit village du Comtat Venaissin prisé pour la qualité de vie en raison de ses nombreux commerces et services.

Ensuite, nous ferons la visite de la nougaterie SILVAIN, nougaterie artisanale dont les produits sont élaborés à partir d'ingrédients récoltés localement : amandes, miels, olives...



Nous terminerons notre périple par une visite guidée de L'Isle-sur-la Sorgue : la collégiale, les rues commerçantes avec les boutiques anciennes, les roues à aubes sur la Sorgue... Et les amateurs pourront s'attarder à chiner chez les antiquaires.

Dimanche 17 mai

Les moments agréables ayant une fin, nous nous séparerons après le petit déjeuner.

Organisateurs Françoise et Claude Bruère



La Provence

Lubéron - Comtat Venaissin – Mont Ventoux

Bulletin d'inscription

Attention : la participation est limitée à 20 équipages

Membre nom.....prénom..... Numéro membre

Accompagnant nom..... prénom.....

Tél. mobile Mail.....

Healey modèle..... année..... immatriculation.....

Couleur.....

Engagement 1850 € par équipage – 1350 € personne seule ; ce budget comprend hébergement, restauration y compris boissons et visites.

Pour valider l'inscription, le bulletin doit être accompagné des 3 règlements qui seront encaissés selon l'échelonnement suivant :

- | | | | |
|--|-------|--------------------------|-------|
| 1. dès l'inscription <u>pour 2 personnes</u> : | 250 € | pour <u>1 personne</u> : | 250 € |
| 2. en mars | 800 € | | 550 € |
| 3. en avril | 800 € | | 550 € |

Par virement : **IBAN FR76 3000 3033 8000 0372 6484 967 BIC SOGEFRPP**
avec les mentions « La Provence » et le numéro de membre.

Par chèque : à l'ordre du **CLUB HEALEY FRANCE**– envoi par courrier au club à l'adresse mentionnée en bas du bulletin avec les mentions « La Provence » et le numéro de membre

Quel que soit le mode de paiement, le bulletin doit être envoyé aux organisateurs :

- par courrier : **Bruère 240 chemin des Vocades 84210 Saint Didier**
- par mail : francoise.claude.bruere@orange.fr

Les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de la réception des bulletins. L'inscription sera validée par les versements. Un mail de confirmation sera alors adressé aux participants. Une liste d'attente sera ouverte.

Confort

Type de chambre souhaité (selon disponibilités) : grand lit double :

deux lits séparés :

Contre indication alimentaire :

Clause de renonciation

Je déclare que mon véhicule est en tous points conforme à la réglementation en vigueur et qu'il est assuré auprès de la compagnie.....

Je déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et m'engage, durant cette sortie « Promenade et Découverte », à respecter le code de la route en vigueur ainsi que la réglementation intérieure sur les sites d'accueil.

Je m'inscris sous mon entière responsabilité et renonce à tous recours contre les organisateurs du Club Healey France sachant qu'il s'agit bien d'une sortie « Promenade et découverte ».

Date/...../.....

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

CLUB HEALEY France – Maison des Associations
BP 37 – 14 Avenue René Boylesve – 75016 PARIS